

Deux jours après M. LaRivière posa une nouvelle question :

Par qui a été signé le règlement de la question des écoles du Manitoba après qu'il a été adopté par les gouvernements fédéral et provincial, et pourquoi les noms ne sont-ils pas donnés dans la copie qui a été produite?

M. Laurier répondit :

J'ai déjà dit à l'honorable député que les négociations qui ont eu lieu entre le gouvernement du Canada et celui du Manitoba étaient confidentielles. Quand elles furent terminées, les conditions de l'arrangement furent communiquées à la presse et apportées au Manitoba par les commissaires du gouvernement de cette province, et ensuite insérées dans l'acte adopté par cette législature. (*Ibidem*, col. 1241 et 1242).

LES MODES FEMININES

Les *Acta Apostolica Sedis* du 20 décembre 1915 ont publié une lettre de Notre Saint Père le Pape à Son Eminence le Cardinal Richelmy, archevêque de Turin, et aux évêques du Piémont, à l'occasion de leur congrès annuel, les félicitant, en particulier, d'une mesure prise à l'égard des modes féminines :

“Le Congrès que vous avez récemment tenu Nous présente une décision d'une grande sagesse: vous avez voulu recommander aux personnes recevant la sainte Eucharistie de revêtir, comme vous le dites, le *vêtement nuptial*, et, à cette fin, rappelant la rigueur de la discipline ancienne, vous avez pris soin de proscrire dans vos diocèses cette licence des vêtements féminins, que peuvent approuver des modes perverses, mais que la modestie réprouve, et que l'Eglise, voulant que les choses saintes soient traitées saintement, condamne si hautement qu'elle désire que votre zèle à y pourvoir soit aussi le zèle de tous les autres pasteurs.”

NOCES D'ARGENT DU REV. FRERE JOSEPH, S. M.

Le 24 mars le personnel et les élèves de l'Ecole Provercher de Saint-Boniface ont célébré le vingt-cinquième anniversaire de la profession religieuse du Rév. Frère Joseph, principal depuis huit ans. Le matin il y eut messe solennelle et communion générale à la cathédrale à huit heures. Mgr Dugas célébra la messe et les élèves chantèrent de magnifiques cantiques de circonstance.